



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS FÉMINISÉS

Quatre emplois sur cinq sont occupés par des femmes. Cette proportion est proche de la moyenne nationale OMPL (83 %).

Deux branches, les cabinets d'avocats et les études d'administrateurs et mandataires judiciaires, dépassent le taux de 80 % d'emplois féminins. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires, et les études d'huissiers de justice sont un peu plus masculines mais à des niveaux qui restent faibles (entre 40 % et 30 %). L'évolution du taux de féminisation dans les différentes branches évolue lentement sur la période.

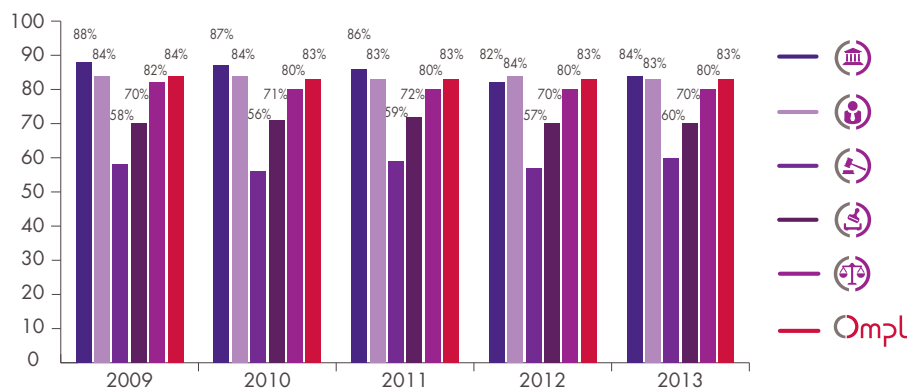
Effectifs par genre

Genre						Ompl
Femmes	84 %	83 %	60 %	70 %	80 %	83 %
Hommes	16 %	17 %	40 %	30 %	20 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



Il semble en légère baisse dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires mais reste constant dans les autres branches.

Évolution du taux de féminisation



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Taux de féminisation par région

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	76 %	88 %	43 %	70 %	82 %	84 %
Bourgogne-Franche-Comté	90 %	86 %	NS*	68 %	81 %	88 %
Bretagne	87 %	87 %	NS*	67 %	83 %	82 %
Centre-Val de Loire	NS*	88 %	NS*	68 %	81 %	86 %
Corse	NS*	NS*	NS*	60 %	77 %	79 %
DOM	NS*	91 %	NS*	70 %	85 %	81 %
Grand Est	NS*	89 %	57 %	74 %	83 %	86 %
Hauts-de-France	NS*	88 %	39 %	68 %	79 %	83 %
Île-de-France	78 %	77 %	69 %	69 %	76 %	78 %
Normandie	NS*	91 %	56 %	67 %	81 %	84 %
Nouvelle-Aquitaine	NS*	90 %	NS*	79 %	86 %	85 %
Occitanie	NS*	90 %	NS*	65 %	83 %	85 %
Pays de la Loire	91 %	86 %	NS*	74 %	83 %	85 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	71 %	90 %	NS*	70 %	83 %	87 %
Moyenne	84 %	83 %	60 %	70 %	80 %	83 %

* NS : Non significatif



Attention : les écarts peuvent être élevés entre les régions notamment dans les branches aux faibles effectifs mais ces écarts portent en réalité sur un nombre limité d'individus (50 salariés ou moins dans certaines régions).